

Les fourmis-feu

Autor(en): **F.N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 46

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les fourmis-feu.

Qui ne connaît les deux espèces de fourmis noires, tant celles à deux jambes que celles à plusieurs jambes ? et qui n'a pas déjà été piqué par les unes ou par les autres ? Toutefois, piquées à part, on doit admirer l'agilité et l'activité avec laquelle elles réparent ou même reconstruisent leur demeure, cent fois renversée, pour reprendre ensuite leur activité interrompue.

La première de ces deux espèces se rencontre le plus souvent en Espagne et en Italie. Elle restera, du moins pour aujourd'hui, en dehors du cercle de nos recherches scientifiques, et cela, par le singulier motif que tout le monde connaît maintenant la vieille chansonnette : « Ei du lieber Augustin ! » (Eh ! ma chère Augusta), chanson à laquelle nous nous associons de tout notre cœur.

J'ai, maintenant, le plus profond respect pour la seconde espèce, avec laquelle j'étais constamment en guerre étant encore petit garçon. Ce respect m'a été inspiré par la lecture de Polybe, qui rapporte, qu'une fois, elles ont mis en fuite une armée entière, et l'ont forcée de changer de campement. Elles ne sont pas, il est vrai, aussi ardentes à l'attaque, que leurs cousines les fourmis rouges ; toutefois je ne conseillerais à personne de plonger la main dans leur fourmière, pour s'emparer de leurs œufs. Celui qui en ferait l'entreprise, pourrait s'en trouver tout aussi mal, que les hérétiques des temps anciens et modernes, qui ont essayé de se mêler des affaires ecclésiastiques.

Néanmoins la méchanceté de nos fourmis d'Europe, qu'elles soient noires ou rouges, se trouve de beaucoup surpassée par la fureur que mettent, à mordre, les fourmis brésiliennes dites fourmis-feu que M. le professeur Louis Agassiz nous dépeint dans son itinéraire en Brésil. Il serait désirable qu'on en transportât en Europe, pour les mariages ; elles serviraient à prévenir mainte tentative inconsidérée, d'un genre dont nous parlerons tout à l'heure. Cela paraît étrange, et il en est pourtant ainsi :

« Les fourmis sont des dévastatrices redoutables, dit M. Agassiz, et la morsure de la fourmi-feu est réellement terrible.

Je me souviens qu'une fois, dans la chaumière d'Espérance, j'avais mis des serviettes à sécher sur la corde de mon hamac ; en voulant les reprendre, je sentis tout à coup mes bras et mes mains comme plongés dans une fournaise. Je rejetai tout loin de moi ; des charbons ardents ne m'auraient pas produit d'autre effet. Je m'aperçus alors que j'avais le bras couvert de petites fourmis brunes dont je me débarrassai à la hâte ; j'appelai en même temps Laudigari, qui en découvrit une armée en train de passer sur le hamac pour sortir par la fenêtre près de laquelle le lit était pendu. Il me dit qu'elles voyageaient ainsi quelquefois et que, en ne les troublant pas, ce serait fini dans une heure ou deux. Ce fut ce qui arriva ; nous n'en revîmes pas une seule.

A cette occasion, le major Continho nous raconta que dans certaines tribus de l'Amazonie, l'Indien qui va se marier est soumis à une singulière expérience.

Le jour de la cérémonie et pendant le festin des noces, on lui fait plonger la main dans un sac en papier rempli de fourmis-feu. S'il supporte en souriant et sans s'émouvoir cette torture atroce, on le déclare capable d'affronter les épreuves du mariage. »

Nous disions, plus haut, qu'il serait à désirer que l'on introduisit cette espèce de fourmis en Europe ; toutefois, comme par leur toilette de grand prix, leur molle oisiveté, et leur tapotage sur le piano, sans compter le reste, nos demoiselles ont déjà soin qu'il n'y ait pas trop d'aspirants au mariage, les insectes mordants pourraient servir à un autre but. Tous les candidats qui se mettent en avant dans les élections fédérales devraient être soumis à l'épreuve en question. Nous sommes persuadés que bon nombre d'entr'eux reculeraient. En France, la chose n'est pas nécessaire, attendu que les nouveaux journaux politiques y remplacent suffisamment les fourmis-feu du Brésil.

F. N.

Une noce de village.

(Tableau des mœurs du canton d'Argovie.)

VIII

Les fleurs avaient disparu, les bourgeons n'avaient pu parvenir à rompre entièrement leur enveloppe, ils avaient jauni, et les jeunes branches du haut de l'arbre commençaient à sécher. Ils mourront ensemble, disait-il à demi-voix, puis il se rendait à l'ouvrage ou bien il allait se cacher dans une haie épaisse.

Un jour, Meilé, assise dans la chambre, tenait dans ses bras son enfant, dont elle écoutait le râle. Christian entra avec sa mère ; celle-ci regarda attentivement le petit malade et dit : « Je voudrais bien le tenir une fois sur mes bras avant qu'il meure. » — « Non ! non ! » s'écria Meilé avec angoisse et en serrant si fort contre elle l'enfant, que celui-ci cria. La belle-mère recula d'un pas. — « Eh bien, » dit-elle avec dépit, « garde-le, si tu crois que je puisse lui nuire ; mais cette crainte est curieuse, je n'ai jamais eu d'enfant malade, et je ne sache pas que dans ma famille il soit mort d'enfant en bas-âge. Dans la tienne, c'est autre chose ; ta sœur, qui n'est mariée que depuis deux ans, en a déjà perdu un. » Et la belle-mère sortit, laissant son aiguillon dans le cœur de Meilé. — « Pourquoi ne confies-tu pas ton enfant à ma mère ? » demanda Christian avec dureté. A cette question, le rouge monta au visage de Meilé, qui répondit avec angoisse : « Il faut que tu le saches une fois, Christian, c'est une chose que je ne puis garder plus longtemps sur le cœur, les gens disent que ta mère est sorcière, et que c'est elle qui a jeté un sort sur nos enfants ! » A l'ouïe de ces mots, Christian se redressa, il lança un regard terrible à son épouse qui ne put le supporter, mais, peu à peu, le visage de Christian se calma et un sourire moqueur se montra sur ses lèvres. « Tu dis que ma mère est sorcière » grogna-t-il d'une voix sourde, « eh bien ! je vais te dire qui est la sorcière, c'est toi, oui, toi-même. »

— « Moi ? » dit Meilé, qui, à travers ses larmes, ne put réprimer un sourire douloureux.

— « Oui, toi, riposta Christian exaspéré ; crois-tu, par hasard, que j'aie oublié le gage que tu as donné à Verena, la marchande d'allumettes, le matin de tes noces ? et penses-tu que j'ignore qu'elle se glisse ici, en mon absence, pour t'enseigner son art infernal, dont tu te sers pour corrompre ton propre sang et ta propre chair ? »

— « Parles-tu sérieusement ? » demanda Meilé, après un moment de silence.

Alors Christian saisit rudement sa femme par le bras, et la traîna vers la fenêtre. « Vois-tu là, » poursuivit-il, « ce jeune arbre qui sèche ? j'y ai planté, à bon escient, trois cloux, un matin au lever du soleil, et ces cloux s'adressaient à la meurtrière de mes enfants. Ils te sont entrés dans le